

Compte-rendu de la conférence
TPIR : son héritage du point de vue de la Défense
La Haye, 14-16 novembre 2009.

Samedi 14 novembre 2009.

Ouverture de la conférence par John Philpot :

C'est la première fois que la Défense se réunit. Les principes de la conférence sont les suivants :

- beaucoup de personnes ont proposé des papiers et nous disposons donc d'une belle collection de papiers
- la limite du temps de parole doit être strictement de 10 minutes. Cependant, nous serons indulgents pour Ramsay Clark et Pierre Péan qui ont des communications spéciales à nous faire.
- La conférence fait l'objet d'un enregistrement vidéo et d'un rapport écrit (nb : c'est Charles Ndereyhe qui est au clavier pour prendre des notes)
- L'une des séances de la conférence sera dédiée aux détenus, nous allons aider les prisonniers car nous estimons qu'ils ont été condamnés injustement.

NB : environ 100 personnes, 1/2 Rwandais, 1/2 Occidentaux

Session I : L'Histoire et le TPIR
Président : André Tremblay

Tremblay : Karibu, asante sana. (rires satisfaits dans la salle). Je vais devoir être strict pour le temps de parole car nous sommes victimes de notre succès, il y a beaucoup de monde. Alors quand on dit 10 mn, c'est 10 mn. Mais il y aura une certaine flexibilité, je dis bien une certaine flexibilité pour deux orateurs, Ramsay Clark et Pierre Péan.
Ramsay Clark is a man of dignity, of competence, and I know he is a friend of all the people on the floor.

Ramsay Clark : Only one people was prosecuted, although all violence cam from only one side. More Hutu were killed in 1994, more than Tutsi. And this also the opinion of the former Prime Minister (Twagiramungu) and we judge only one people. And the ICTR speaks in the name of thruth and justice but it lies.

(nb : il défend la Fédération yougoslave dans les années 1990 et le nationalisme serbe)

Pierre Péan : c'est un plaisir et un honneur de me retrouver devant cette assemblée car vous êtes des combattants et des résistants à la version truquée de l'histoire.
Le TPIR est instrumentalisé par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et Israël et il participe à imposer une version truquée de l'histoire qui légitime les actions clandestines de quelques grandes puissances dans les Grands Lacs et spécifiquement au Rwanda, et ceci depuis la chute du mur.

(NB : il lit ensuite son papier et achève son allocution par sa propre chronique judiciaire)

Helmut Strizek : je me considère comme un historien indépendant. J'ai d'abord travaillé pour le gouvernement allemand et j'ai écrit en juillet 1994 un mémorandum sur le Rwanda qui n'a pas du tout plu à mon gouvernement, c'est la raison pour laquelle j'ai été mis à la retraite.

La Commission d'enquête internationale de 1993 a inventé la préparation du génocide et ils l'ont créée sur le modèle de l'histoire du nazisme, la seule différence c'est que Wansee a véritablement existé. Le passage de Carbonare à la télévision chez Bruno Masure est un coup de propagande du FPR.

Je suis partisan de la théorie des génocides parallèles.

Tremblay : Pierre, vous aurez peut-être besoin de Monsieur Strizek comme témoin. En 2008, la planification a été balayée, les mensonges de l'histoire finissent par être révélés.

Hans Koehler : la politisation de la justice est aussi l'affaire des justices nationales. Les cours ad hoc ne doivent pas être créées par le Conseil de sécurité car cela entraîne une politisation structurelle de la justice pénale internationale.

Tremblay : maintenant je souhaiterais donner la parole à Antoine Nyetera. Antoine a été audacieux et sa contribution a marqué beaucoup de nos travaux.

Antoine Nyetera : Vous allez vous étonner qu'un Tutsi dénonce le mensonge et que si un Tutsi dénonce le mensonge des Tutsi, alors peut-être le mensonge prendra fin. Monsieur Pierre Péan a été la victime de son livre *Noires fureurs, blancs menteurs*. Pierre Péan a puisé dans mon rapport rédigé pour le TPIR dans l'affaire le procureur contre André Ntagerura. Pierre Péan est venu me demander s'il pouvait inclure des éléments de mon rapport dans son livre. Et au lieu de me poursuivre moi, c'est Pierre Péan qui prend des coups, et ça c'est du racisme (rires dans la salle).

Moi j'ai été vacciné du mensonge par ma fréquentation de la maison religieuse pendant six ans. Ou bien peut-être que je suis en train de vous mentir...mais oubliez ça !

(il lit son papier. NB : Jean Flamme semble goûter les propos de Nyetera avec délectation)

Le Diable ne s'est jamais réconcilié avec les anges ! (rires dans la salle)

Le TPIR s'en prend aux agressés et laisse les agresseurs dans l'impunité. Le FPR a dû corrompre le TPIR pour qu'il fasse ce qu'il a fait, c'est son allié dans le mensonge.

Joseph Matata : j'ai cherché la définition de la délation dans le dictionnaire, il s'agit d'une dénonciation intéressée. Un délateur fait de la délation. C'est en novembre 1994 à Ruhango que j'ai vu pour la première fois les délateurs. On allait vérifier les disparitions dans les prisons. Un groupe de veuves et d'orphelins sont venus charger un enseignant qu'ils ne connaissaient pas. On avait formé les gens à mentir, comme des acteurs de cinéma. Les procès sont devenus des films de cinéma.

Les objectifs du FPR sont les suivants :

- les RDF et le DMI veulent sévir contre les Hutu et plus particulièrement les Hutu opposants, rescapés du génocide.
- Confiscation des biens des personnes en fuite ou arrêtées injustement
- Diminuer le nombre des futurs opposants.

On a d'abord utilisé les veuves et les orphelins Tutsi mais pas après on a trouvé des Hutu pour calomnier leurs congénères.

Le gouvernement et les institutions sont des façades, la preuve en est que des députés, des ministres quittent le pays.

Les syndicats de délateurs s'accompagnent d'une épuration ethnique et politique du système judiciaire.

Dans gacaca, les témoins à décharge sont condamnés. Les Tutsi qui viennent disculper les Hutu, on leur demande « mais qui t'a demandé de venir dire tout ça ? », c'est la culture du mensonge dont parlait Nyetere. Les inyangamugayo sont disqualifiés.

Même Patrice Karegeya, l'ancien patron des services de renseignements extérieurs a été calomnié par son ancien chef, James Kabarebe.

Et d'ailleurs, la FIDH et HRW ont confirmé l'existence des syndicats de délateurs.

Roland Weyl (nb : vicillard de 90 ans), 1^{er} vice-président de l'association internationale des avocats démocrates.

Le TPIR ne répond pas à plusieurs conditions :

- égalité des devant la loi, le TPIR fait preuve d'unilatéralité
- droit à un procès régulier, effarant « constat judiciaire » qui fait que l'on ne peut plus discuter juridiquement du génocide. La notion de génocide du point de vue juridique est contestable. La condition absolue c'est la preuve du complot et de l'exécution de ce plan.
- Les actes d'accusation sont effarants sur la responsabilité individuelle : par le simple fait d'avoir participé à un gouvernement qui s'est opposé au FPR, alors on se retrouve accusé de génocide.
- Les droits de la défense ne sont pas respectés. Qu'il faille un agrément du conseil par le Greffe est scandaleux. De plus, il faut souligner l'inégalité des parties et des moyens.
- On a affaire à un terrorisme culturel. Il n'y a pas de contrôle de l'opinion publique.

Cette réunion d'aujourd'hui est importante à condition qu'elle ait de larges échos afin de briser le terrorisme culturel qui fait dire de ceux qui dénoncent la situation au TPIR sont pour le génocide. Et Pierre Péan en est un exemple !

Me Alao (avocat, Bénin) : moi je parlerais d'académie du mensonge.

Ildéphonse Munyeshyaka (ancien ambassadeur) : je suis belge d'origine rwandaise et j'ai été diplomate en Belgique, aux Etats-Unis, en Corée, en URSS et au Kenya. Je parle depuis mon expérience et mon vécu sous Rudahigwa, je connais ce peuple.

Il y a un plan stratégique et le Rwanda est un porte-avion insubmersible et moi ma question c'est : que va devenir ce porte-avion insubmersible ?

Le plan de Museveni pour instaurer un empire Tutsi date de 1956, il a été défini par le Kabaka du Buganda, Rudahigwa et le roi Mwabutsa su Burundi.

Olivier Nyirabugara (chercheur médias studies à l'université d'Amsterdam) : question sur le mensonge et la méthode de Pierre Péan.

Nyetere : comment remédier à ce mensonge traditionnel, ancré dans le subconscient ? Le TPIR doit juger le Hutu, comme ça, le Tutsi se sentira son égal. Car aujourd'hui le Tutsi se sent toujours supérieur au Hutu (cela vient de l'héritage colonial).

Pierre Péan : ma méthode est empirique. Je suis parti de l'histoire de l'attentat. J'avais des raisons personnelles de savoir, je dis bien de savoir que c'était un commandite du FPR. Puis, ce que j'entendais dans la presse m'a choqué. Je voulais au départ faire un ouvrage analogique à Techniques du coup d'Etat de Malaparte, où comment on prend le pouvoir en commettant un attentat contre un avion.
 Quand j'ai commencé, je ne connaissais pas mes conclusions.
 Je continue encore aujourd'hui et on ne comprend pas le Rwanda si l'on étend pas l'analyse à l'ensemble des Grands Lacs.
 Je suis une méthode empirique, empirique.

Patrice Mbonyumutwa : je suis réfugié en Belgique depuis septembre 1994 et avocat au Barreau du Luxembourg. Je partage votre conviction de deux génocides, mais je voudrais savoir qui en sont les acteurs, qui sont les acteurs de l'un et l'autre génocide.

Pierre Péan : l'espoir c'est l'opinion publique, il faut briser l'omerta. Pour moi c'est important d'avoir écrit ces trois pages sur la culture du mensonge car cela permet de comprendre l'incroyable entreprise de désinformation menée par le FPR.

Nyetera : les Hutu et le Twa se sont imprégnés de cette culture. J'en suis un, un Tutsi, je le dis donc en connaissance de cause et je peux distinguer le comportement psycho-mental des Hutu et des Tutsi.
 Moi, à la maison on avait des serveurs qui faisaient des prestations coutumières, je voyais les comportements des uns et des autres.

Matata : les Tutsi ont le pouvoir aujourd'hui au Rwanda et la culture du mensonge est imposée.
 On oblige les gens à couper leurs bananeraies... en 2020, il n'y aura plus de pauvres par ils seront tous morts.

Strizek : je parle de génocide sui generis contre les Tutsi, c'était des crimes de guerre car les gens qui ont tué croyaient qu'ils étaient en guerre. Ce n'est pas un génocide au sens de la Convention de 1948.
 Tandis que le génocide commis contre les Hutu dans les zones FPR répond lui à la définition classique.

John Laughland : (prof Sorbonne) : intervention sur la planification et l'entreprise criminelle commune.

Je critique la notion de

- conspiracy
- responsabilité des supérieurs hiérarchiques

The notion of plan is the heart of International Justice.

(NB : le génocide est décrit comme une guerre)

La notion de plan est dangereuse, quand la guerre commence, les plans disparaissent car les actes sont dictés par ceux des ennemis.

Jordi Palou-Loverdos (cf. intervention écrite)

Beth Lyons (avocate étasunienne, membre active du comité de préparation de la conférence) : l'agenda du procureur du TPIR est dicté par le régime de Kigali. C'est un régime qui poursuit sa guerre dans le prétoire.
(voir intervention écrite pour le reste de sa communication)

Mylène Dimitri (avocate canadienne, au Barreau de Montréal, avocate de Munyaneza dans la procédure engagée au Canada, avocate au TPIR et avocate de Kabuga. Elle ne se présente pas et n'est pas présentée comme l'avocate de Kabuga. Deux éléments nous permettent de conclure qu'elle défend les intérêts du fugitif. D'abord, lors de la deuxième journée de la conférence, le 15 novembre elle prend la parole lors de la discussion avec la salle, elle pose une question explicite sur le sort de Kabuga qui pourrait être jugé par contumace. Ensuite, le dernier jour, le 16 novembre, avant de quitter la salle de réunion elle glisse quelques mots à l'oreille du fils Kabuga présente, Donatien Imyamuremyi) :

Je voudrais soulever le problème de la divulgation de la preuve qui illustre le manque d'égalité des moyens entre la poursuite et la Défense. Nous avons rencontré le même problème au Canada lors du cas Munyaneza. La Défense n'a pas pu avoir accès à toutes les déclarations antérieures des témoins à charge. Se pose également le problème d'éventuelles « commissions rogatoires » pour les besoins de la Défense. La Défense de Munyaneza est allée au Rwanda mais n'a pas eu les mêmes moyens de travail que ceux qu'elle aurait pu avoir au Canada dans une affaire de meurtre. Cela illustre les limites de l'article 28 du Code de Procédure et de Preuve sur la coopération entre le TPIR et les Etats.

En Belgique : les autorités nous ont répondu qu'elles coopèreraient avec la Défense à la condition que le TPIR leur en donne l'ordre explicite.

En France : là, les autorités jouent de manœuvres dilatoires car elles savent que le TPIR est obsédé par sa stratégie de fin de mandat.

Cainnech Lussiaà-Berdou (avocat) : je souhaiterais axer mon intervention sur la protection des témoins. Normalement, les décisions de protection s'opèrent au cas par cas. Mais le problème c'est qu'aujourd'hui les témoins sont mis en bloc sur une liste de témoins protégés sans que les raisons qui motivent cette décision ne soient explicitées.

Jean Flamme (avocat belge, co-conseil de Muvunyi, s'est fait virer de l'équipe de Défense par le Greffe, actuellement avocat de Thomas Lubanga devant la CPI) : j'ai trouvé des témoins qui pouvaient faire acquitter Muvunyi et ils n'ont jamais été entendus. Au procès d'Assises à Bruxelles en 2001, on a parlé en bien de Muvunyi mais malgré mes demandes répétées. Le Procureur du Roi a toujours refusé de me transmettre le dossier. Un confrère m'a dit : « Tu sais, quand il s'agit du Rwanda, toutes les portes se ferment. Je me suis fait vidé par le Greffier du TPIR, mais est-ce qu'un avocat peut dépendre d'un greffier ?? Et je ne parle pas des honoraires impayés.

À la CPI, on parle aussi d'égalité des armes, ah ! mais c'est une vaste blague (il raconte ses mésaventures en RDC). Le Procureur c'est une équipe de vingt personnes chevronnées, avec les moyens matériels, moi je suis tout seul...

Dimanche 15 novembre 2009

(...)

Lundi 16 novembre 2009 : réunion restreinte présidée par Beth Lyons, (Philpot a filé au Kenya la veille) : « Follow up »

Présents :

- Beth Lyons
- Peter Erlinder
- Jean Flamme
- Tremblay et son assistante
- Jean-Paul Puts
- Deux gauchistes non identifiés (un homme, une femme)
- Mylène Dimitri
- Alisson Turner
- Charles Nderheye
- Donatien Imyamuremyi (fils Kabuga)
- Un jeune rwandais look rasta (porte un T-shirt de l'association des Étudiants rwandais de Louvain-la-Neuve et s'est plaint d'avoir été interdit de manifester le 6 avril dernier)
- Gabekuge (rwandais Tennessee)
- Helen Hintjens (elle n'est pas restée longtemps et d'après Antonin elle est partie en colère)
- Une jeune fille rwandaise, fille d'un détenu d'Arusha
- Un homme rwandais qui voulait faire partager son indignation aux membres du CS et à tous les Etats-membres des Nations Unies. Assez agressif. François ?

Beth Lyons : (elle parle anglais, l'essentiel de la réunion a lieu en anglais, je traduis) : nous avons rédigé un communiqué de presse et il faudrait que chacun se mobilise pour le diffuser auprès des médias où il a des contacts. Je vous demande également de bien tous envoyer vos communications car nous allons créer un site internet de la conférence et mettre en ligne les papiers et les vidéos de la conférence. Aujourd'hui, nous attendons des personnes présentes qu'elles donnent leur avis, fasse part de leurs conseils pour donner une suite à cette conférence.

Peter Erlinder : il faut que tous les participants envoient leurs papiers et que le rapport de la conférence soit envoyé à toutes les personnes qui ont assisté à la conférence. Il faudrait qu'en janvier les personnes qui vont tenir le site internet puissent avoir l'ensemble des papiers et la vidéo, c'est plus professionnel.

Jean Flamme : je peux essayer de convaincre le ICB (International Criminal Bar) de consacrer sa prochaine Newsletter au sujet.

Tremblay : nous avons retiré des bénéfices avec cette conférence et nous pensions investir l'argent ainsi dégagé dans la confection du site web.

Beth Lyons : il faudrait aussi songer à exercer des pressions pour que le Rwanda ne soit pas admis dans le Commonwealth. Je pense qu'il faudrait investir une partie de nos bénéfices dans la traduction en français du rapport récent qui s'oppose à l'admission du Rwanda dans le Commonwealth. (dernier rapport de la Commission des droits de l'homme du Commonwealth)

Peter Erlinder : il faudrait également faire pression sur l'Assemblée générale des Nations Unies afin de maintenir les standards internationaux en matière de conditions de détention.

Jean Flamme : est-ce que nous avons des relais, des soutiens dans le monde universitaire ?

Beth Lyons : oui, dans quelques universités, certaines seraient d'ailleurs intéressées par les papiers et la vidéo de la conférence.

Fils Kabuga : J'ai un site internet pour le soutien à monsieur Kabuga car je suis son fils. Est-ce que je peux mettre le lien de la conférence sur mon site et partager les documents ?

(ils discutent des questions techniques sur le site, se mettre sur Facebook ou pas...)

Jean-Paul Puts : nous formons ici une famille donc tout le monde devrait partager les documents qu'il trouve ici ou là et les centraliser sur le site.

Beth Lyons : la question s'est également posée d'organiser une autre conférence.

Erlinder : il faut maintenir la pression sur les Nations Unies à propos des détenus et en particulier de leur sort après la fermeture probable du TPIR en 2010. Il faut en effet ensuite diffuser le plus largement possible le rapport de la Commission des droits de l'homme du Commonwealth, en particulier dans le monde francophone et il faut envisager d'exercer des pressions sur le milieu diplomatique pour que le Rwanda ne soit pas admis au sein du Commonwealth. La prochaine conférence devrait porter sur les témoins de la défense, on peut envisager de la faire en mai prochain.

Jeune rasta, étudiant à Louvain-la-Neuve, T-shirt « Ruhumuza » : je propose de faire la prochaine conférence en Belgique car c'est là que vit la majorité de la communauté rwandaise et il pourra y avoir beaucoup de monde. On peut même envisager une manifestation devant l'ambassade du Rwanda à Bruxelles.

Mylène Dimitri : je pense que sur le site on devrait prévoir une sorte de veille pour suivre ce qui se passe du côté des fugitifs et d'éventuels procès par contumace.

Beth Lyons : oui, il faut que le site soit militant. La question des archives a aussi été soulevée hier. Je voudrais dire qu'elle concerne les juristes mais aussi les détenus et leurs familles.

Alisson Turner : je voudrais revenir sur la situation des détenus qui vont bientôt être libérés. Il faudrait mettre en place une organisation de soutien pour ces personnes.

Jean Flamme : oui et il faudrait renforcer les liens avec la CPI car ce qui se passe là est parfois une répétition de ce qui se fait au TPIR. Le problème de la langue et des traductions par exemple.

Un type avec des lunettes de soleil et une casquette avec les inscriptions en cyrillique : il faut porter l'action sur un mode plus spectaculaire afin de toucher la sensibilité des gens, du grand public. Les médias sont définitivement contre vous. Je me rappelle du procès Milosevic. Le Procureur a présenté ses arguments en parlant de bébés brûlés vifs... mais quand Milosevic a commencé à présenter sa défense, les médias n'étaient pas là pour répercuter ses arguments.

Charles Ndereyehé : la prochaine conférence devrait porter sur la justice pénale internationale en général et non du seul point de vue du TPIR. Il ne faut pas avoir l'air de parler pour les Hutu ou les détenus, car lorsque des personnes du TPIR seront poursuivies et jugées, il faudra qu'elles soient jugées selon les mêmes standards. Il faut militer pour une justice pénale pour tous.

François ? : je rédigerai un document sur la vérité de ce qui s'est passé dans les Grands Lacs et je l'enverrai à l'ensemble des membres des Nations Unies et dans le même temps, il faudrait convoquer une conférence de presse pour renverser la tendance dans l'opinion publique. Et puis, ce que j'ai remarqué aussi c'est que dans les pays démocratiques, les parlements jouent un rôle important, donc il faudrait que j'envoie ma lettre à tous les parlementaires.

Charles Ndereyehé : ce que nous faisons ne doit pas apparaître comme une confrontation entre avocats de la Défense et le Conseil de sécurité. Notre préoccupation doit apparaître comme un combat pour la justice pénale internationale.

Peter Erlinder : il me semble qu'il y a deux phases : d'abord la question des problèmes matériels avec la situation des détenus. Et puis, il y a les enjeux à long terme que sont par exemple la mobilisation de l'opinion publique. //

Homme à lunettes et casquette : vous suggérez de réformer les TPI mais ils sont en eux-mêmes des instruments de la guerre contre le Rwanda et la Yougoslavie. L'ONU est complice de l'assassinat de Habyarimana, alors comment réformer un système qui est impliqué de cette façon ?

Beth Lyons : je pense qu'il faudrait songer à trouver quelqu'un ou un avocat de la Défense pour aller au colloque sur gacaca en décembre. On a vu hier avec Olivier des films tout à fait intéressants et je pense qu'il faudrait que nous en sachions plus sur ce qui se passe là-bas.

(NB : je suis prise à témoin. On me demande si j'en sais plus sur les gacaca et la conférence de décembre. J'esquive en disant que je n'en sais pas plus que ce que l'agence Hirondelle a indiqué dans sa dépêche.)

Homme sale un peu débraillé, le type même du gauchiste invétéré, parle un anglais très hésitant : j'ai parlé avec Wole Soyinka qui était très étonné car il pensait que Kagame était un héros. Je suggère également de contacter Noam Chomsky pour relayer la cause.

Fille de détenu : les enfants des détenus souffrent beaucoup et je pense que nous devrions enregistrer nos témoignages et les publier sur internet pour toucher l'opinion publique.

Peter Erlinder : il est important de mettre sur pied une organisation des détenus et de leurs familles. Je pense que Laurent Ingabire (nb : fils Nahimana) a déjà fondé une telle association //

Le « OFF »

Fils Nahimana (Ingabire Laurent, vit à Bruxelles) : je suis le fils d'un détenu d'Arusha. Ferdinand Nahimana. Vous savez, on a raconté que des mensonges à son procès. La RTLTM n'avait rien de criminel.

H : même après le 6 avril ?

Fils Nahimana : oui, même après le 6 avril.

(...)

Fils Protais Zigiranyirazo : je suis venu ici parce que l'avocat de mon père (NB : Philpot) m'a dit que ce serait intéressant.

H : vous vivez à Paris avec votre tante ?

FP : je vis entre Bruxelles et Paris

H : (le tutoiement) et ta tante comment elle va ?

FP : oh tu sais elle a pas eu ses papiers.

H : oui mais elle en aura d'autres car ses enfants ont la nationalité, ils ne peuvent pas l'expulser. A au fait, j'étais à son audience devant la CRR...

FP : ah oui vraiment il y avait cette dame méchante (NB : la représentante de l'OFPPRA) et puis ce monsieur qui parlait avec un accent bizarre (NB : rapporteur CRR). Est-ce que tu crois que ces gens croient vraiment à ce qu'ils disent ?

(la conversation s'interrompt car Philpot tape au carreau pour appeler le fils Protais)

(Le lendemain, le 15 novembre au déjeuner)

FP : tu vois, au Rwanda, ils profitent de leurs mensonges au TPIR pour piller tous nos biens.

H : ah oui ? et vous aviez beaucoup de propriétés ?

FP : oui, on avait des maisons à Gisenyi mais le dossier de mon père est passé devant une gacaca et on en a profité pour saisir ses biens. D'ailleurs quand tu retournes au Rwanda, est-ce que tu pourrais te procurer le dossier de mon père ? J'aimerais bien voir ce qu'il y a dedans pour essayer de récupérer nos biens.

H : je verrai ce que je peux faire.

(NB : au cours du déjeuner l'avocat d'Agathe Habyarimana en profite pour poser une question sur les gacaca :

Philippe Meilhac : ah oui, les gacaca c'est quand on se met autour du totem ?

... et pour nous parler de la création du pôle génocide au sein du TGI de Paris.

Philippe Meilhac : oui c'est une bonne chose que cela avance un peu mais ce qui m'inquiète c'est qu'ils n'ont pas pris la peine de créer un tel pôle avec tous les moyens que cela suppose pour aboutir à des non-lieux...)

(...)

Discussion avec Gilles Saint-Laurent (avocat de la Défense, avocat d'Augustin Bizimungu) : vous savez dans le centre de détention d'Arusha, les accusés croient qu'ils sont encore au pouvoir. Lorsqu'ils s'interpellent par exemple en audience, ils s'appellent encore par le titre attaché à leurs fonctions : Monsieur le Ministre, Monsieur le Président du MRND, Général... Ils vivent en vase clos et exercent et subissent des pressions énormes pour ne pas briser cette solidarité. Cela rend très difficile le travail de défense car certains pourraient bénéficier de témoignage à décharge de la part leurs anciens collègues mais ils préfèrent ne pas les citer comme témoin car celui qui témoignerait à décharge, se chargerait lui-même. Bref, ils ne veulent en aucun cas briser cette solidarité et gare à celui qui enfreindrait la règle !

H : est-ce que certains reconnaissent le génocide ?

GSL : non, ils sont enfermés dans un négationnisme de principe. Ils préfèrent aller droit dans le mur en se faisant condamner plutôt que d'admettre le génocide et charger leurs collègues. Pour eux, ils sont des prisonniers politiques, leur cause est politique, ils mènent un combat.

H : quelles sont leurs conditions de détention ?

GSL : bien sûr être privé de sa liberté n'est pas idéal, mais il faut reconnaître que les conditions de détention sont bonnes, ils jouissent d'une certaine liberté de mouvement au sein du centre pénitencier et peuvent même recevoir intimement leurs femmes. Ils écrivent des livres, on accède à internet....

(...)

Fils Kabuga (Donatien Imyamuremyi) : vous travaillez sur les gacaca ? (NB : conversation le 16 novembre 2009 en fin de matinée. L'acquittement de Zigiranyirazo n'est pas encore public)

H : oui, au Rwanda, je suis les procès pour décrire l'histoire du génocide.

DI : ah bon et j'espère que vous recueillez des informations auprès de la diaspora ?

H : non pas vraiment car mon terrain se base au Rwanda

DI : ah bon ! mais pour faire un travail objectif, vraiment objectif, il faut savoir ce que dit la diaspora.

H : et bien je viendrai vous interroger si vous le voulez.

DI : très bien. Vous savez, ce qu'on raconte ce ne sont que des mensonges. Tout le monde est intoxiqué par les mensonges du FPR.

H : oui mais comment faites-vous pour diffuser votre version à vous les événements ? Il me semble que vous avez un porte-parole de choix avec Pierre Péan. Non ?

DI : oui mais Pierre Péan c'est pareil il est traîné dans la boue, on lui fait des procès...

H : oui mais quand Pierre Péan sort un livre il est dans tous les médias. et certains ne lui sont pas hostiles.

DI : non, je ne crois pas, il est vilipendé comme nous autres...

(Copier la partie reconstituée par Antonin, surtout la conversation avec Olivier et Charles)

Péan : je ne suis pas très optimiste pour mercredi, j'avais le procureur et le président contre moi, ça fait beaucoup. Ça fait quatre ans que je suis attaqué, je suis un « génocidaire », si je suis négationniste, ça veut dire que je suis génocidaire et ce que disent les attaques contre moi.

Olivier Nyirubugara (www.oni.nl) et <http://home.mederwerker.nva.nl/o.nyirubugara>): (au bar à la fin de la première journée de la conférence le 14 novembre 2009) : il est venu nous voir en nous demandant qui nous étions et sur quoi nous travaillions et quels étaient nos intérêts dans la conférence. A la réponse qu'Hélène lui fait en lui indiquant qu'elle travaille sur les gacaca, il réagit avec enthousiasme : Ah bon ! et il dit : « ah vous avez peut-être vu les films d'Anne Aghion. » Nous acquiesçons, il nous dit alors que le film est très intéressant. Il nous apprend alors qu'il fait une thèse en « medias studies » à l'université d'Amsterdam. Il dit alors que les films d'Anne Aghion l'intéressent beaucoup. Il semble convaincu que nous aurons deux lectures différentes et nous dit qu'il connaît bien le traducteur et il affirme que la traduction en français n'est pas fidèle. Il nous expliquera par la suite que le traducteur du film est un ancien camarade du petit séminaire de Rwendo (Mwendo) et qu'en 1990 au moment de la guerre, ils se sont battus. Son meilleur ami au séminaire était également tutsi et il raconte qu'ils se sont battus après l'attaque du FPR. Le déclenchement de la guerre, une scission s'est créée au sein du petit séminaire, précise-t-il, sans influence extérieure. Il nous dit que la propagande n'a pas joué de rôle majeur dans le déclenchement de cette bagarre. « Vous voyez, pas besoin de Kangura ou de RTLM pour savoir qui était qui, et pour que les souvenirs anciens, et l'héritage de violence ressurgisse. D'ailleurs, ceux du FPR se sont appelés Inkotanyi, en sachant très bien le sens et le symbole que cela avait. Pour un hutu. « inkotanyi » rappelle directement le souvenir de l'asservissement sous Rwabugiri. De la même façon, les interahamwe faisaient écho à des organisations de jeunesse qui existaient déjà sous Kayibanda, donc ces noms ne sont pas innocents »

Discussion « off » avec Jean-Paul Puts le 15 novembre 2009

Hélène : Bonjour Monsieur Puts, je lis régulièrement votre littérature sur internet...

JPP : Ah oui ? Et vous lisez quel blog, et vous appartenez à quelle organisation ?

H : Je n'appartiens à aucune organisation, je suis étudiante et doctorante à l'EHESS. Je lis souvent les post que vous publiez, notamment sur le blog du colonel Hogard.

JPP : Ah, mais alors vous connaissez mon pseudonyme ??

H : Euh non mais certains de ces post sont signés de votre nom.

JPP : Oui, ces gens-là, j'ai appris à les connaître, vous savez, au début, j'étais plutôt pro-FPR mais j'ai été déçu par la suite. J'ai été médecin militaire à l'hôpital du roi Faycal à Kigali en 1994 et c'est là que j'ai commencé à avoir des doutes parce que les gens que je soignais étaient tous des hutu blessés par balles ou par éclats d'obus à cause des bombardements indiscriminés du FPR.

Ensuite je suis revenu au Rwanda en 1995, 1996 et 1997, pour différentes missions humanitaires. J'ai travaillé pour MSF, et d'autres organisations. Et là, à chaque fois que je sortais, j'étais suivi, j'étais même parfois sous escorte du FPR. Dès que j'allais quelque part, il y avait quelqu'un pour me suivre. Quand j'allais en boîte, on faisait sortir tous les autres blancs, je ne comprenais pas. Ils m'ont pris pour un espion.

Vous voyez, hier, Monsieur Nyetera nous a parlé de la culture du mensonge, et c'est vrai, je l'ai moi-même vécu. Tout ça c'est des manœuvres des Américains, et d'Israël pour contrôler la région des grands lacs. Par exemple, ce jeune tutsi qui est venu nous espionner, celui qui est venu donner un mot à la personne qui vous accompagne (Etienne, qui nous avait effectivement fait passer un mot pendant la conférence) ? Et bien hier il nous a dit qu'il ne parlait pas anglais, et aujourd'hui il a parlé anglais avec un accent ougandais.

H : Mais quels sont les liens, selon vous, entre le FPR et Israël ?

JPP : Les extrémistes tutsi pensent qu'ils sont juifs. Mais j'ai fait une étude d'anthropologie génétique, et figurez-vous que génétiquement, j'ai comparé les tutsi, les hutu, les twa et les juifs et bien ce ne sont pas les tutsi mais les hutu qui sont les plus proches des juifs. Les tutsi forment un peuple particulier parce qu'ils sont endogames. En plus, ils sont différents des juifs parce qu'ils ne pratiquent pas la circoncision. Et c'est scandaleux de faire un parallèle entre la Shoah et ce qui s'est passé au Rwanda.

H : Oui mais qu'est-ce qui vous prouve les liens entre Israël et le FPR ?

JPP : Il y avait deux rabbins au Rwanda... Et d'ailleurs, Israël veut contrôler les sources du Nil, il y a un hydrologue congolais qui l'a très bien montré, pour faire un pipeline jusqu'au Jourdain. Ce pipeline irait jusqu'à la pointe sud du couteau renversé d'Israël. Vous voyez, Israël, sur la carte, ça ressemble au couteau de circoncision du rabbin.

H : Vous avez l'air de très bien parler kinyarwanda...

JPP : Oh, ça serait beaucoup dire, mais j'apprends, au grand étonnement de mes amis rwandais. D'ailleurs comment dit-on « paix » en kinyarwanda ?

H : « Amahoro » ?

JPP : Ah mais c'est un pluriel... Hors s'il y a des paix, c'est qu'il y a toujours la guerre... Alors comment la paix au singulier?... Ubuho... Et Ubuho... vous suivez ma pensée, c'est proche de imihoro : les machettes !..

H : Enfin, imihoro, cela n'a rien à voir avec amahoro... Sinon, vous n'avez pas peur quand vous postez des messages plutôt controversés sur le blog de Hogard, comme cette affiche anti-cafard ?

JPP : Oh non, je ne vois pas trop de quoi vous voulez parlez... (NB : vérifications faites, c'est bien Jean-Paul Puts, qui sous son véritable nom et non son pseudo propose « d'engager des chasseurs de blattes » pour débarrasser le Rwanda des Inyenzi et propose aux blogueurs cette « image divertissante » de la publicité contre les cafards, post du 11 mars 2007 qui ne déclenche aucune réaction de désapprobation de la part des autres participants au forum).

H : Mais vous ne savez pas pourquoi le blog de Hogard a fermé ?

JPP : De toute façon, le blog avait vocation à fermer, ils l'ont fait pour sonder ceux qui étaient contre eux. A chaque commentaire de contestation, ils ont recherché les adresses IP des auteurs, et ils ont des fiches sur tous les gens qui les attaquaient, ils sont bien fichés et bien connus maintenant. Robardey, c'est un ancien gendarme vous savez...

H : C'était un blog très vivant. la blog de Hogard.

JPP : Oui, en Occident, on a la culture de la vie, pourtant Occident, ça veut dire...Mais au Rwanda, il y a une infime minorité qui a la culture de la mort.

Résumé des deux entretiens enregistrés

I. Joseph Matata : entretien réalisé le 14 novembre 2009 à La Haye.

- ❖ Vous savez, on nous a fait croire que les Hutu sont morts du choléra dans les camps, mais c'est le FPR qui a empoisonné l'eau du FPR et puis les petits vendeurs de beignets sur le bord de la route et les femmes qui vendaient de la nourriture... Ils avaient des diarrhées, on a dit que c'était le choléra mais c'est faux.
- ❖ Ne parlons pas de Rwarakabije, ne parlons pas de ce déchet.
- ❖ Les gacaca c'est une système pour exterminer les Hutu, en particulier les intellectuels qui pourraient être des opposants au FPR.

II. Helmut Strizek : entretien réalisé le 15 novembre 2009 à La Haye.

Question : quelle est votre appréciation sur les événements du Rwanda ?

HS : pour moi il y a quatre génocides : celui des Hutu au Burundi en 1972, celui des Tutsi au Rwanda en 1994, mais il est un peu particulier, je l'appelle sui generis parce qu'il ne correspond pas à la définition de la Convention de 1948, il y a ensuite celui des Hutu commis par le FPR pendant la guerre de 1990 à 1994 et puis celui des Hutu au Congo à partir de 1996. Et ces deux derniers génocides correspondent en tous points à la définition de 1948. Selon moi, le FPR et ses affidés internationaux ont intoxiqué l'opinion publique mondiale en la préparant à l'idée qu'un génocide allait avoir lieu au Rwanda. C'est en analysant le rapport de la Commission d'enquête de 1993 que je m'en suis rendu compte. J'ai mis ce rapport en relation avec celui Bacry Ndiaye et là je me suis aperçu de la planification soigneuse du FPR. En infiltrant cette Commission, il planifiait le génocide en accusant l'autre partie, c'est-à-dire les Hutu d'en préparer un contre les Tutsi.

Q : donc selon vous le génocide des Tutsi n'a fait l'objet d'aucune préparation ?

HS : non. Et d'ailleurs si on regarde les choses de près on voit que le FPR a fait exprès après le 6 avril de foncer sur les camps des un million de déplacés internes de la guerre pour les disperser afin que, ivres de colère, ils aillent tuer les Tutsi. Ce sont ces gens qui ont tué les Tutsi parce qu'ils avaient peur du FPR, pas parce qu'ils voulaient les tuer mais juste parce que le FPR ne leur a pas donné le choix.

Q : oui mais tout de même, lorsque l'on regarde ce qui s'est passé dans les églises ou les bâtiments publics, les massacres qui y ont été commis nécessitaient une certaine préparation ?

HS : euh oui mais vous savez, avant le 6 avril des rumeurs couraient... À Nyamirambo pas exemple, les Tutsi savaient que quelque chose allait se passer et ils se sont réfugiés dans les paroisses... d'ailleurs ce n'est pas nouveau, déjà dans les années 1960, ils avaient eu la vie sauve en trouvant refuge dans les églises. Donc les gens se sont regroupés dans les églises avant l'attentat... ce n'est pas un hasard et le FPR le savait très bien.

(NB : propos cités de mémoire, il faudrait vérifier la bande, mais en gros il vaut dire que les Tutsi ont fait exprès de se regrouper dans les églises pour s'y faire assassiner. Tout cela

2168/A

résulte de la manipulation du FPR qui y voyait un moyen d'accuser ensuite l'Eglise catholique de complicité de génocide)

Q : et Israël dans tout ça ?

HS : euh vous savez, pour un Allemand ce n'est pas facile de dire cela mais Israël a bel et bien des intérêts stratégiques dans les Grands Lacs...

Analyse personnelle

Sur la sociologie des participants (intervenants et participants)

Comme prévu, le fond médiocre de la conférence – dont les papiers ci-joints témoignent à l'envi – présente moins d'intérêt que la forme. D'abord, un mot sur l'organisation. Si les organisateurs ont pu dégager des bénéfices grâce aux frais de participation du public c'est aussi parce qu'ils n'ont guère fait preuve de générosité. Toute la charge financière de la conférence reposait sur les participants qui n'ont pas eu droit à un café offert par le comité d'organisation, encore moins un repas... Bref, une organisation à minima qui au-delà des questions logistiques n'a pas permis à la salle de s'exprimer, vu le retard accumulé lors des interventions.

Les Rwandais : fils de... et opposants déçus

De toute évidence, les familles de certains détenus ou personnalités recherchées par le TPIR (Kabuga) ont fait le déplacement massivement.

Etaient notamment présents :

- le fils de Protais Zigiranyirazo
- le fils de Ferdinand Nahimana (Laurent Ingabire)
- le fils de Kabuga
- et sans doute d'autres que nous n'avons pas identifier
- les épouses de certains des détenus.

Impressions générales sur les enfants de dignitaires : d'après les quelques conversations que nous avons eues, il semble que l'incarcération de leurs parents n'ait pas nui à leur ascension sociale. Tous ceux avec lesquels nous avons parlé vivent en Belgique et présentent des profils de personnes bien intégrées socialement et professionnellement. Certains indices laissent penser qu'ils ont une vie plutôt confortable : ils sont bien habillés, sont tous bilingues, travaillent ou étudient dans de bonnes universités... Ces éléments d'appréciation me semblent importants dans la mesure où ils contrastent avec la mise d'un Matata par exemple ou d'un Nyetera qui n'ont pas les moyens de se payer un hôtel à La Haye et ont fait un aller-retour dans la journée du 14 novembre, le jour de leur intervention.